

Contrôle Vitival 1 Stade F-G (Grappes visibles – Auxiliaires, acarïens, thrips,...

(d'après fiche technique Agridea n° 6.11)



Méthode de contrôle	Organismes recherchés	Seuil de tolérance	Stratégie
<ul style="list-style-type: none"> Prélever 50 feuilles (réparties dans toute la parcelle, à raison de 1 par cep, la 2^e depuis la base du cep) Observer à la loupe la face inférieure Noter le nombre de feuilles occupées par un ou plusieurs organismes ci-contre Observation visuelle d'éventuels dégâts d'acarïose en même temps que le prélèvement des feuilles 	<p>Araignée rouge</p> <p>Thrips</p> <p>Typhlodromes</p> <p>Autres auxiliaires (coccinelles, Chrysope, anisidés,...)</p> <p>Acarïose</p>	<p>50 à 60% de feuilles occupées par l'araignée rouge</p> <p>80% de feuilles occupées</p> <p>Pas de seuil utilisable. Contrôler attentivement les jeunes vignes et les parcelles atteintes l'année dernière.</p>	<p>Pas d'intervention chimique tant que le taux d'occupation des feuilles par des typhlodromes est supérieur ou égal à celui de l'araignée rouge. En cas de nécessité, utiliser des acaricides neutres (N) à moyennement toxiques (M) pour les typhlodromes ! (c.f. liste de produits Vitival)</p> <p>Le seuil de 80% de feuilles occupées n'étant pratiquement jamais dépassé dans notre région, une intervention chimique n'est que très rarement justifiée.</p> <p>Choisir de préférence des produits neutres (N) pour les auxiliaires. Si les populations de typhlodromes sont basses (ce qui s'observe fréquemment dans les jeunes vignes), il est recommandé d'implanter une population de typhlodromes en y apportant des pousses prélevées dans des parcelles à forte population.</p> <p>Ne traiter que les vignes bloquées. On utilisera alors un acaricide spécifique (c.f. liste de produits Vitival).</p> <p>En cas d'attaques légères, ébourgeonner rapidement et délimiter les secteurs atteints en prévision d'un traitement au débourement l'année suivante.</p>

Stratégie de lutte contre les principales maladies

Seule une application soignée permettra de protéger valablement la vigne. En effet, la grande majorité des produits à disposition ont au plus un effet pénétrant dans l'organe touché, mais ne sont pas véhiculés par la sève. Il est donc essentiel d'atteindre tous les organes (feuilles et grappes) lors des traitements. De plus, tous les produits commerciaux (à l'exception du soufre poudrage) sont essentiellement préventifs.

Rappel : pour l'obtention du Certificat Vitiswiss, seul les fongicides neutres pour les typhlodromes (N) sont autorisés, à l'exception du soufre.

Oïdium

- ◇ Dans les parcelles « à risque », débiter les traitements dès 5-6 feuilles étalées (pousses d'environ 20 cm). Là où la pression est moins importante, le début de la lutte peut être différé (stade G – pousses d'environ 50 cm).
- ◇ Ne pas dépasser 12 à 14 jours d'intervalle entre deux traitements lors de forte croissance de la vigne, soit jusqu'à la fin de la floraison.
- ◇ La floraison étant une période particulièrement sensible à l'oïdium, veillez à intensifier la protection durant cette période !

MILDIOU

La lutte débutera en même temps que la lutte contre l'oïdium ou au plus tard avant la première infection secondaire.

ROUGEOT

La lutte contre cette maladie ne se justifie que dans les rares secteurs où des symptômes ont été observés l'année dernière. Dans ces zones, on choisira un produit efficace contre le rougeot lors du 1^{er} traitement.

Liens :

Informations mildiou www.agrometeo.ch
 Liste de produits www.agrivalais.ch
 Communiqué phyto www.agrivalais.ch

VITIVAL – 1 / Contrôles Acariens, Pyrales, Thrips...

Groupe :

Date :

Moniteur :

PARCELLE Nom du producteur, Cépage, Lieu – dit, Système de culture	Phéno- logie	Nbre d'organes contrôlés	ACARIENS			AUTRES RAVAGEURS (Acariose, Thrips, Cochenilles, Pyrale...)	AUTRES AUXILIAIRES (Anisotides, Araignées, Chrysopes, Cochenilles...)	REMARQUES (gel, dégâts herbicides...)
			Araignées rouges	Typhlo	Tyéus			
			% de feuilles occupées			Pyrale : nbre de chenilles Thrips : % de feuilles occup.	Nombre d'individus	

